

**DECISION**
**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 10060/E du 16 Décembre 2019 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Ingénieurs, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Ingénieur d'Etat grade principal (Options : **Phytiatrie, Agroalimentaire**)

**Décide**

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Ingénieur d'Etat grade principal, organisé le **21 Décembre 2019** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1835177	JARADI ABDELMOUNAIM	Agroalimentaire
1775339	AIT-FRIHA ABDELMOUGHIT	Phytiatrie
1835178	BOUJDIG SIHAM	Phytiatrie

  
**ONSSA**  
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
 ET PAR DELEGATION  
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN

## DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

-Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;

-Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 10060/E du 16 Décembre 2019 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens 1<sup>er</sup> Grade, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);

-Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1<sup>er</sup> Grade (Options : hygiène alimentaire, Santé animale / Affaires Administratives / Protection des Végétaux)

**Décide**

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1<sup>er</sup> Grade, organisé le **21 Décembre 2019** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1136532	EL MOURTAJI MOHAMED	hygiène alimentaire
1136610	AL KASA MOHAMED	Santé Animale
1136572	BOUHIJA MOHAMED	Santé Animale
1136649	AIT SAID HMAD	Santé Animale
1136594	SLIMANI YOUSSEF	Santé Animale
1136546	BOUMEDIENNE Imane	Affaires Administratives
1136871	EL YAMANI FADILA	Protection des Végétaux

  
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
 ET PAR DELEGATION  
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN



**DECISION**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n10060/E du 16 Décembre 2019 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens 2<sup>ème</sup> Grade, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 2ème Grade (Option : Santé animale)

**Décide**

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 2ème Grade, organisé le **21 Décembre 2019** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1136587	NTATA MOHAMMED	Santé animale

  
**ONSSA**  
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
 ET PAR DELEGATION  
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
 Signé : Abdefettah BENJELLOUN

N° 9234 /ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le : 25 DEC 2019

**DECISION****LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

-Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;


-Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 10060/E du 16 Décembre 2019 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Médecins Grade Exceptionnel, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);

-Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Médecin Grade Exceptionnel (Option : Santé animale)

**Décide**

**Article premier** : La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Grade Exceptionnel, organisé le **21 Décembre 2019** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1136645	OUHAME FOUAD	Santé Animale
1136592	SAKAK ADIL	Santé Animale
1136561	KHARROUBA MOHAMMED	Santé Animale
1136630	OMARI SAID	Santé Animale

  
**ONSSA**  
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
 ET PAR DELEGATION  
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN



## DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
 SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 10060/E du 16 Décembre 2019 portant l'accord préalable pour l'organisation de concours de promotion interne au profit des Médecins Grade Principal, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Grade Principal (Options : Santé animale, Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale)

**Décide**

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Grade Principal, organisé le **21 Décembre 2019** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1835176	BOUTKHOUM KHADIJA	Santé Animale
1835181	ALLOUL SAFAA	Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale
1775330	OMAR HAMZA	Santé Animale
1835180	LAHBAS ACHRAF	Santé Animale
1711238	EL KASMI SIHAM	Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale

  
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
 ET PAR DELEGATION  
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN